



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

WINTER SESSION EDUCATION AND CULTURE COMMITTEE CONF/EDUC(2012)SYN1

Strasbourg, 15 April 2012

DRAFT SYNOPSIS OF THE MEETING ON 25 JANUARY 2012

FOR THE ATTENTION OF THE MEMBERS OF THE EDUCATION AND CULTURE COMMITTEE

The Education and Culture Committee, with Ms Sabine Rohmann in the chair

1. **adopted the agenda** [[CONF/EDUC\(2012\)OJ1](#)]
2. **took note of the analysis presented by Sabine Rohmann** concerning:
 - the new challenges of today's Europe: integration of people and cultures, economic and financial recession, employment problems, existential crisis of youth (in the street, in London, etc.);
 - the consequences for education: young people's need to develop problem-solving skills, abilities to organise themselves, and proficiencies for making a success of vocational and personal plans, social skills. References: Delors report "Learning to know, learning to do, learning to be, learning to live together".
3. **resolved into five sub-groups** which worked separately on:
 - *The teacher's profession in the 21st century*
 - *Access to the digital media for all*
 - *Learning history: becoming a democratic European citizen*
 - *Think Tank: Education 21*
 - *Living together in the 21st century*

See the appended record of each of these sub-groups.
4. **took note of the statement by Josef Huber**, in charge of the Pestalozzi programme. Josef Huber mentioned four main challenges for European teachers and teacher trainers:

4.1 Mutual understanding. Learning the study and use of the media can contribute to the widening of social space. How can our capabilities for critical and responsible use of these new spaces be developed? Furthermore, teacher training is often based on the past. We should redesign teacher training to be underpinned by present-day issues, and foster interdisciplinary work to that effect.

4.2 School remains the place for imparting knowledge. See Ms Robinson's video on education (Youtube). The Pestalozzi programme affords possibilities for teacher trainers and administrators of educational facilities to share information on learning processes and methods, and also to create crossovers between the various players.

4.3 Education for personal development. School also aims at the child's personal growth. What of this aim in the day-to-day life of schools? What training in this direction could teachers be offered?

4.4 Education for "Living together". Do we implement the necessary projects, actions and approaches for the 20 years ahead?

Debate:

The question addressed was one of meaning: the purpose of school, of school work; towards what goal?

➤ ***Develop a project-based teaching methodology to give school work meaning***

Children and adolescents gradually take possession of the project. They learn to work in a group, to team up. Their school work has meaning. They are motivated and motivate each other.

➤ ***Develop one's personal plan:***

By working like this, the child finds fulfilment, builds a personality and little by little constructs his own plan.

Method of assisting personal choice: *AVPD (Activation of Vocational and Personal Development)* originating from Canada. It is a method which consists in eliciting a plan from the young person in an enjoyable way. This method may be used at any age.

In the face of the major societal challenges in Europe and worldwide, the Education and Culture Committee stressed the need for provision of financial and human resources in order to sustain and strengthen educational institutions at the formal and non-formal level.

Annex : reports of the meetings of the working groups (only in French)

Groupe de travail : Le métier d'enseignant au 21ème siècle

Responsable, en l'absence d'Heleen Jansen : Roseline Moreau

Rapporteur : François Debrowolska

Ce groupe est un groupe « opérationnel ». Nous devons produire un document dans deux ans environ. Il importe donc d'organiser le chantier. Une enquête, organisée par Heleen Jansen, est en cours, sur les besoins des enseignants pour faire face aux défis du XXI^e siècle. Un groupe de travail va organiser, avec Heleen Jansen, le travail d'analyse des plus de 500 réponses.

Un échange préalable à l'organisation du travail a été mené autour de trois questions :

1. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les enseignants dans votre pays ?

- Problèmes d'autorité, de légitimité. Les enseignants souffrent face aux élèves et aux parents, ils demandent de l'aide (Italie)
- Problème de statut, de reconnaissance sociale. Choix du métier « par défaut » (Pologne) ;
- Les enseignants ne sont pas conscients de leur responsabilité dans la réussite (ou non) de leurs élèves...(Allemagne)
- Les changements sociaux sont importants, d'où problème d'adaptation des enseignants même pour les nouveaux diplômés (dépassés... au démarrage de leur carrière). Les enseignants sont respectés mais mal payés. Problèmes dans l'enseignement des langues. (Turquie)
- En Finlande, on n'enseigne pas l'histoire des femmes.
- Les enseignants ont perdu leurs repères et sont dans un quasi « analphabétisme technologique » devant les évolutions technologiques (Grande Bretagne)
- Les enseignants ont des difficultés car le public a changé (crise, chômage => les élèves ne sont pas bien dans leur peau) ; les élèves ne sont pas responsables, les classes sont trop hétérogènes ; les jeunes professeurs sont actuellement sans formation pédagogique. « Usure, lassitude et solitude » des enseignants. (France)

2. Que pouvez-vous dire sur la formation des enseignants dans votre pays ?

Dans tous les pays, la formation est d'abord une formation universitaire, qui ne permet pas suffisamment aux futurs enseignants d'acquérir des compétences pédagogiques. Dans les pays du Centre et du Sud de l'Europe, principalement, l'enseignement des langues devrait être développé. En outre, l'éducation musicale est souvent assurée par des professeurs non formés et devrait être questionnée au niveau européen. Enfin, une formation spécifique devrait être développée pour l'éducation des enfants souffrant d'un handicap et intégrés dans le cursus ordinaire.

3. Quelles nouvelles compétences devraient développer les enseignants pour faire face au XXI^e siècle ?

- Organiser leur travail autour de l'acquisition de compétences, par les élèves, et pas seulement autour de l'acquisition de connaissances. (apprendre, apprendre à être, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble.
Cf rapport Jacques Delors : http://www.unesco.org/delors/delors_f.pdf (page 35).
- Prendre en compte les évolutions de la société, les évolutions politiques et économiques afin d'adapter leurs contenus et méthodes de travail
- Mettre en œuvre une pédagogie basée sur des projets interdisciplinaires
- Maîtriser plusieurs langues européennes
- Intégrer une dimension artistique au sein de leur discipline
- Mettre en œuvre une pédagogie spécifique pour les élèves atteints de handicaps
- Utiliser les nouvelles technologies en faisant preuve d'adaptation et d'esprit critique, au service de leur pédagogie
- Apprendre à travailler en équipe (soutien mutuel)
- Mettre en œuvre une pédagogie de l'alternance, pour la préparation des métiers en entreprise
- Exprimer leurs difficultés d'enseignants afin d'apprendre à les gérer
- S'inscrire dans une dynamique de formation continue afin d'interroger leurs pratiques et de les adapter aux évolutions de la société et de l'école

Premiers éléments concernant le dossier final

Ce document devrait apporter des indications sur les finalités, objectifs, démarches et contenus, sur les thèmes suivants :

- Formation pour l'accueil, l'intégration des élèves présentant un handicap
- Travail en équipe, au sein de l'établissement scolaire
- Pédagogie du projet
- Gestion de la diversité (naturelle, culturelle) : se positionner par rapport à l'enfant
- Développer la pensée critique
- Rappeler les bases de la transmission –réception d'un message appliqué à la relation à l'élève (« connaître d'abord John et savoir où il vit pour lui enseigner les mathématiques »)
- Développer la créativité
- Développer l'adaptabilité : mettre l'accent sur la méthode, apprendre à apprendre

Groupe de travail : L'accès pour tous aux média numériques

Responsable : Harry Rogge

Rapporteur : Luc Zwartjes

Le travail du groupe a été initié par un débat constructif sur la question posée lors de la présentation Powerpoint intitulée :

- Accès pour tous aux médias sociaux. [\[lien vers la présentation powerpoint \(n'existe qu'en anglais\)\]](#)

Cela nous a amenés à poser les questions suivantes :

Qu'entendons-nous par media sociaux ? Que peuvent-ils nous apporter ? Comment les utiliser ? Quels défis / quelles chances ?

Quel rôle pour les média sociaux en éducation : une menace ? Un défi ? Une chance ?

Voir la présentation Powerpoint pour plus des détails

Voici les premières conclusions de notre débat :

- Il est important de cibler des benchmarks, des directives, des déclarations, des objectifs
- Le point de départ devrait être la position du Conseil de l'Europe ; nous coopérons avec le groupe de travail de la Commission droits de l'homme, tout en nous concentrant sur le domaine de l'éducation

Résultats du débat :

1. L'éducation (formelle et non-formelle) utilisera de plus en plus les media sociaux dans le futur
2. C'est pourquoi l'accès aux media sociaux numériques, devrait être un droit démocratique. De plus, ils devraient être accessibles à tous, quels que soient l'âge et les capacités des personnes.

Il sera nécessaire d'y intégrer :

- l'accès à l'équipement et aux logiciels ;
- les versions en différentes langues ;
- des moyens financiers ;
- des contenus : quels media ?

3. La révolution des media sociaux comporte des chances et des risques. D'une part, tout le monde a accès à l'information, ce qui est positif. Mais, comment se situer face aux droits d'auteur, face à l'abus intellectuel, au harcèlement et au *blackmail* ? De même, notre société utilise de plus en plus les média numériques et sociaux, (caméras, scanning des mails) et cela génère des menaces pour notre vie privée (syndrome « big brother »).

C'est pourquoi il nous faut développer un code de comportement soulignant la responsabilité de chacun et faisant appel aux ressources de chaque utilisateur (gouvernement, personnes privées)

Nous devons y intégrer les notions de :

- responsabilité
- respect
- éthique
- communication
- éducation

Tout ceci reste à poursuivre et à développer lors de nos prochains travaux.

Groupe de travail : L'enseignement de l'histoire

Responsable : Yosanne Vella

Rapporteur : Blandine Smilansky

L'objectif du débat : recensement, définition des objectifs et des domaines d'action

Les objectifs

Tous les participants étaient d'accord pour cibler **l'histoire** et **la démocratie** afin de s'aligner sur la mission et le travail du Conseil de l'Europe.

En lien avec cet objectif majeur, notre groupe devrait travailler sur plusieurs contenus :

- le rôle de l'enseignement de l'histoire afin de lutter contre des préjugés ;
- l'instrumentalisation de l'enseignement de l'histoire afin d'arrêter des lignes de séparation entre/ au sein des pays et des exigences nationalistes en Europe ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes (l'histoire des femmes).

Les pistes de travail

Le plus grand défi du débat a été de trouver un accord sur l'objectif du travail du groupe assez hétérogène qui a peu de possibilité de rencontres (deux fois par ans).

Un agenda clair ne peut pas encore être établi, mais nous avons défini quelques principes de travail :

- Utiliser et promouvoir ce qui est déjà fait par la division « l'enseignement de l'histoire » du Conseil de l'Europe ;
- réfléchir sur la manière d'impliquer des OING (intermédiaires entre le Conseil de l'Europe et des enseignants ?) ;
- comprendre l'éducation dans son sens large (tout au long de la vie) ;
- cibler les compétences de réflexion construites par l'enseignement de l'histoire (par exemple : détecter des préjugés) afin de contribuer d'une manière efficace au travail dans le domaine de l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté du Conseil de l'Europe ;
- développer une stratégie permettant d'accéder aux décideurs politiques (parlementaires et ministres au Conseil de l'Europe), leur adresser une demande claire (par exemple : cesser de minorer le temps et l'importance accordés à l'enseignement de l'histoire

en Europe).

Quelques idées à développer dans le futur :

- organiser un recueil des bonnes pratiques des OING participantes (tours transfrontaliers des patrimoines transnationaux, l'histoire des villages etc.) ;
- organiser une réflexion autour du matériel déjà produit par le Conseil de l'Europe.

Les prochaines étapes

- faire circuler le résumé du débat et demander une réponse ;
- coopérer avec la division « l'enseignement de l'histoire » du Conseil de l'Europe ;
- inviter des représentants des autres OING ?

Groupe de travail : Education 21

Responsable/modérateur : Sabine Rohmann - Rapporteur : Karl Donert

Analyse des défis de l'éducation suite aux changements massifs de la société du XXI^e siècle au plan politique, social, technologique, environnemental et biosphérique, économique. [\[lien vers la présentation Powerpoint \(bilingue\)\]](#)

Réflexion sur les objectifs du groupe de travail :

- Réaliser un produit qui sera performant, utilisable par toutes les personnes concernées (enseignant, éducateur, parent, politicien, ...) ;
- Lien avec les travaux du groupe qui pilote un *think tank* européen « Education 21 » ;
- Impact de la société de l'information et des savoirs sur l'éducation des jeunes (par exemple sur les médias sociaux, ...).

Identification d'axes de réflexion :

Le lieu de l'éducation – l'école, le lieu de travail, le type de travail, l'éducation formelle et non-formelle, la famille, etc. ;

Groupe cible – les jeunes et les parents dans leurs différents contextes de vie (migrations, pauvreté, etc.) ;

Le rôle des parents, enseignants, éducateurs - concernant ce changement des paradigmes d'une nouvelle culture de l'enseignement et de l'apprentissage.

Les contenus principaux - les structures éducatives :

- *Le professionnalisme* : le professionnalisme des enseignants, la formation des enseignants : clarification et évolution de leur rôle (transmetteur de savoirs ? accompagnateur de situations d'apprentissage ? éducateur ?) ;

- *La valeur de l'éducation* : libre accès obligatoire et droit à une éducation de qualité ; il n'est pas nécessaire de tout évaluer. Il nous faut une éducation basée sur une pédagogie du projet, multidisciplinaire, qui traite des vrais contenus du monde ;
- *Dissociation entre la société et l'école* - nous devons questionner le rôle de l'école et des parents ;
- *L'innovation dans l'éducation* – comment communiquer et diffuser l'innovation à l'école ? il y a des exemples excellents de bonnes pratiques qui ne sont pas transmis en Europe ;
- *L'aspect de l'évaluation des compétences* – comment mesurer les indicateurs ?
- *L'éducation comme une forme d'émancipation et de démocratisation* – les bonnes pratiques de gouvernance (institutions éducatives et du travail social, famille, etc.), les droits des enfants, éradication de toute forme de violence contre les enfants, renforcement la participation active et responsable des enfants.

Le débat a démontré la complexité du travail de cette thématique.

Les objectifs et produits :

- Développer une coopération avec toutes les personnes concernées par cette recherche ;
- réaliser une production sur plusieurs niveaux ;
- apporter un soutien aux décideurs politiques et aux politiciens ;
- se baser sur les contenus de « éducation et formation 2020 » - (champ d'action important les « perdus de vues » = décrocheurs) ;
- définir la mission du groupe de travail avant la session de juin 2012, le cadre est à approuver par le groupe lors de la prochaine réunion en juin ;
- décrire les visions et créer un site web ;
- collectionner des exemples de bonnes pratiques d'innovation et de méthodologies de l'innovation.

Prochaine étapes :

Le soutien à l'installation d'un think tank « Education 21 »

Groupe de travail : Vivre ensemble au XXI^e siècle

Responsable /modérateur : Alain Mouchoux

Rapporteur : Christiaan Colpaert

Le modérateur Alain Mouchoux introduit la première réunion de ce groupe de travail : la nécessité du vivre ensemble est exacerbée par la diversité. Concrètement, comment fait-on pour vivre ensemble face à une situation conflictuelle qui devient inquiétante, notamment par le recul des démocraties ?

Il nous faut recenser les questions fondamentales sur lesquelles nous travaillerons cette année. Le tour de table donne d'emblée une approche globale des problèmes à traiter :

« La société de l'information » :

La société n'est pas formée à l'information. Nous vivons une époque de mutation dans ce domaine. Ce n'est plus le service qui dirige la société mais l'information. Déjà à la fin de la société de services, les mutations induites dans la société étaient multiples et diverses et touchaient profondément l'être humain dans ses relations culturelles (mobilités des populations), générationnelles (vieillesse des populations), géographique (de façon différente en milieu urbain et rural), sociales (isolation ou formation de ghetto, fossé entre pauvres et riches) au point que même le mode de vie des personnes en est altéré. Est-il encore possible de vivre les valeurs du Conseil de l'Europe au sein même de cette société de l'information ?

Le « vivre ensemble »

La société n'est plus formée de cellules homogènes et l'évolution est tellement rapide que l'on ne se comprend plus. Le vivre ensemble est de plus en plus complexe, dans un contexte global de crise économique et financière. En outre, les fractures numérique, géographique, démographique génèrent des problèmes insoupçonnés il y a quelques années. Vivre ensemble : quels repères, quelles démarches, quels modes d'actions pour les années qui viennent ?

Problème de la violence et de l'exclusion :

Nous notons, en particulier :

- le racisme, la xénophobie, le sectarisme et autres problèmes créés par les cohabitations diversifiées ;
- les concentrations, les migrations, immigrations, émigrations ;
- la situation des Roms ;
- l'illétrisme, le manque de formation ;
- les problèmes d'acculturation ;

Une autre exclusion est la pauvreté qui peut entraîner des confrontations de groupes sociaux. Ceci nous ramène aux problèmes économiques.

Est-il possible alors d'apprendre à :

- connaître l'autre ;
- comprendre ses attentes ;
- partager des valeurs

afin de construire une société « des droits de l'homme » pour le XXI^e siècle ?

Les échanges de points de vue ont été fructueux. Les problèmes sont posés. Le groupe de travail devra maintenant organiser son travail autour d'une étude de ces problèmes afin de proposer des lignes d'action concrètes en lien avec les priorités du Conseil de l'Europe.

D'après le compte rendu de Christiaan Colpaert, que nous remercions

